

La communauté de communes et sa drôle de machine

Dans le prolongement des prestations déployées pour l'informatique des collectivités, le SIDEc, en collaboration étroite avec la communauté de communes du sud Revermont travaille actuellement, via son pôle SIG (système d'information géographique) au service des collectivités locales, à un projet complètement novateur en milieu rural. Pour ce faire, il fait appel à une société spécialisée dans la collecte, le traitement et la restitution de données géoréférencées destinées à enrichir et à maintenir à jour les bases d'inventaire SIG, notamment dans le domaine patrimonial des équipements et des dépendances de la voirie (mobilier urbain, éclairage public, arbres, signalisation routière, chaussée...). La communauté de commu-

nes du sud Revermont fait office de précurseur en la matière.

Un drôle de véhicule, surmonté d'une caméra embarquée, d'un laser et d'un GPS a été présenté par Denis le Mat de la société Viameris, qui a donné les explications nécessaires à Jean Franchi, vice-président chargé de la voirie sur la CCSR et Pierre Bichon, technicien à la communauté de communes. Ce système mobile d'acquisition de données géoréférencées à grand rendement ouvre de nouvelles possibilités, grâce aux relevés au laser en environnement rural. Ces relevés rendent techniquement et économiquement accessibles une quantité d'informations de chantiers qui ne l'étaient pas auparavant, sans pour autant remplacer systématiquement les



Denis le Mat a présenté sa drôle de machine à Jean Franchi et Pierre Bichon / Photo Jocelyne Menouillard

procédés fixes. Après une carte synthétique du réseau effectuée par le SIDEc, l'entreprise travaille, sur les deux cent six kilomètres de relevés géographiques du territoire, permettant d'extraire des données précises (inférieurs à 50 cm). D'ici le mois de septembre, les collecti-

tés et les communes du territoire verront ainsi apparaître sur leur SIG des éléments aujourd'hui dispersés sur plusieurs supports et auront accès, via le web, à toutes ces informations que le SIDEc aura mis à sa disposition en amont pour une meilleure mutualisation des projets.